

Vos questions / nos réponses

Acné, amphétamines

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/08/2011 12:35

Bonjour à vous, je n'ai jamais pu avoir une ou des réponses à ma question car je suis gênée et mal à l'aise de demander conseil à un médecin. J'espère que vous pourriez m'éclaircir. Bon, je consomme du speed (amphétamines) deux soirs par semaine, le jeudi et le vendredi. À partir du jeudi soir jusqu'au dimanche matin, j'ai une énorme poussée d'acné au visage, dans le dos et sur la poitrine ensuite l'acné diminue et s'estompe jusqu'au jeudi suivant car je reconsomme du speed. Je sais que le meilleur traitement serait d'arrêter de consommer du speed mais ma question est la suivante...Comment traiter mon acné dû à ma consommation de speed sans cesser ma consommation? La prise d'antibiotiques pour acné m'aidera-t-elle ou le mélange Speed et antibiotiques ne donnera aucun résultat? En gros je voudrais savoir quel traitement serait efficace pour moi car pour l'instant, je ne peux pas cesser ma consommation et les boutons me gênent énormément.

Merci beaucoup, tous vos conseils me seront précieux et utiles !

Mérodie

Mise en ligne le 23/08/2011

Bonjour,

Les effets indésirables des amphétamines, généralement rapportés, portent sur une agitation psychomotrice teintée souvent d'agressivité, des effets cardiovasculaires et une dilatation des pupilles. Cependant, certains témoignages ont fait le lien entre la consommation à long terme d'amphétamines et un amaigrissement, un affaiblissement, une décalcification des os, une acné majeure, etc....

Nous ne sommes pas en mesure de vous indiquer un quelconque traitement médical car nous ne sommes pas habilités à cet effet. Cependant, nous pouvons vous suggérer de repenser votre consommation en vous faisant aider, si vous le désirez, dans un centre qui traite des problèmes liés à une consommation de drogue. Vous aurez également l'opportunité d'y rencontrer des médecins spécialisés vous permettant d'effectuer une mise au point sur votre consommation et les problèmes qu'elle engendre.

Nous vous proposons un lien vous indiquant les lieux où vous pourrez bénéficier d'une aide et nous vous invitons à les contacter. <http://dependances.gouv.qc.ca/index.php?accueil>. Vous avez aussi la possibilité de

contacter un dermatologue en médecine de ville par exemple.

A toutes fins utiles, nous vous rappelons que plus le médecin rencontré connaît d'éléments sur votre situation, plus il sera en mesure de vous aider. Nous entendons bien que c'est peut-être gênant ou délicat de faire part de votre acné, toutefois le corps médical est là pour vous aider et non vous juger.

Pour ce qui concerne la prise d'antibiotiques et/ou de son association avec la prise d'amphétamine, reportez vous à l'avis du médecin qui lui est autorisé à se prononcer sur la question.

Nous attirons votre attention sur le fait que notre service dispose aussi d'une ligne téléphonique appelée Drogues info service au 0800 23 13 13 (gratuit et anonyme depuis un poste fixe, tous les jours de 8h00 à 2h00 du matin) pour bénéficier ponctuellement d'un soutien, d'une écoute, et si besoin d'une (ré) orientation.

Cordialement.
